

Sophie Collet et Isabelle Pulfer

## **Surdité et alimentation : épreuve ou partage ?**

Un exemple pratique de l'École Cantonale pour Enfants Sourds du canton de Vaud

### *Résumé*

*Le temps de repas comporte une dimension éducationnelle, sociale et structurante pour le développement de l'enfant. Lorsque ce dernier présente un handicap, il est important de lui proposer un environnement adapté à ses besoins, favorisant ainsi l'acquisition des différentes habiletés en jeu. Cet article montre que cela est également le cas pour l'enfant sourd ou malentendant.*

### *Zusammenfassung*

*Der Zeit des gemeinsamen Essens wohnt auch eine erzieherische, soziale und strukturierende Komponente für die Entwicklung eines Kindes inne. Für Kinder mit einer Behinderung gilt es dabei, ein bedürfnisgerechtes Umfeld zu schaffen, in welchem sie die verschiedenen nötigen Fertigkeiten auf spielerische Weise erlernen können. Der nachfolgende Artikel zeigt auf, dass dies auch für Kinder mit Hörbeeinträchtigungen gilt.*

**Permalink:** [www.szh-csps.ch/r2020-12-04](http://www.szh-csps.ch/r2020-12-04)

### **Introduction**

L'École Cantonale pour Enfants Sourds (ECES), rattachée à l'Office de l'enseignement spécialisé du canton de Vaud (OES) offre, pour l'ensemble du canton et en tant que centre de compétences en surdité, un accompagnement aux enfants sourds et malentendants, avec ou sans handicap associé, ainsi qu'à leurs familles. Parmi les différentes prestations proposées, la possibilité est donnée aux familles de bénéficier d'un accueil préscolaire pour les enfants de deux à quatre ans, ouvert deux jours par semaine sur le site de Lausanne. La vingtaine d'enfants accueillis sont accompagnés par différents professionnels, soit par l'équipe du secteur petite enfance composée de pédagogues en éducation précoce spécialisée, de logopédistes, d'une psychomotricienne et d'une psychologue, soit par le groupe socio-éducatif, composé d'éducateurs spécia-

lisés sourds ou entendants. Des assistantes à l'intégration et des stagiaires complètent l'encadrement. Durant cet accueil, les enfants bénéficient d'activités préscolaires et de suivis individualisés rythmant leurs journées. Ils ont, entre autres, des temps de goûter (collation donnée par la famille ou préparée lors d'un atelier cuisine) au secteur petite enfance, ainsi qu'un temps de repas de midi (fourni par un traiteur labellisé fourchette verte) dans la salle des repas avec le groupe socio-éducatif. Les répercussions d'une perte auditive sur l'alimentation ne semblent pas aller de soi. Or, l'alimentation s'inscrit dans un temps repas, temps propice aux apprentissages et au développement de la communication. Les enfants sourds sont dès lors confrontés à certaines difficultés durant ces moments, mais des actions peuvent être mises en place afin d'y remédier.

## **Alimentation et développement de l'enfant**

Dans les premiers mois de vie, l'alimentation est la préoccupation centrale des parents en lien avec la notion de survie. Une relation très particulière se noue dès la naissance entre l'enfant et la personne qui le nourrit. Les temps de repas répondent donc non seulement aux besoins vitaux, mais structurent également l'enfant sur les différents plans de son développement (régularité, rythme, cadre, développement des habilités relationnelles, motrices, etc.). Parents et enfant « forment un attachement qui leur permet de communiquer, et le nourrisson acquiert une confiance de base et des comportements auto-apaisants » (Liu & Stein, 2013, p. 1). Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il se dissocie affectivement de ses parents et expérimente l'autonomie. Le repas devient alors un temps propice aux interactions verbales et non verbales, au développement psychosocial et aux apprentissages. Entre six et trente-six mois, l'enfant « utilise les habiletés motrices et langagières pour contrôler l'environnement et s'alimenter de façon autonome » (Liu & Stein, 2013, p. 1). Le repas tient un rôle important dans la socialisation de l'enfant. Avec l'aide de l'adulte, ce dernier va découvrir et intégrer progressivement les règles régissant ce temps. Il va également découvrir les ustensiles, les manipuler et se les approprier afin de gagner en autonomie. Enfin, il va faire l'expérience du repas comme étant un temps d'interactions. Les repas sont associés dans la norme sociétale au plaisir et à un temps de partage. On se retrouve à la même table pour raconter sa journée, échanger sur l'actualité, se passer l'information. Dupuy et Rochedy (2018, p. 2) soulignent que le repas familial resterait, malgré les changements sociétaux, « un dispositif central de

l'alimentation familiale représentant un moment de partage, d'échange et de communion comme d'apprentissage, de transmission, de cadrage et d'intégration ».

*Le temps de repas réunit de nombreuses conditions défavorables pour l'accès à la compréhension lorsqu'on souffre de perte auditive.*

## **Alimentation et enfant sourd**

La surdité se définit par une perte partielle à totale de l'audition. Si elle touche la personne dans sa capacité d'entendre, elle se caractérise également par la difficulté de communiquer et d'échanger. Elle met en difficulté donc non seulement la personne atteinte, mais également son entourage. Il n'est, en effet, pas rare d'observer une modification du comportement des adultes dans leurs interactions avec l'enfant sourd (diminution ou appauvrissement de la qualité du langage proposé). Au quotidien, ce dernier se voit privé d'une partie des informations, parce qu'il ne les entend pas, parce que le contexte (bruyant, visuel, etc.) ne lui permet pas d'accéder au sens ou simplement parce qu'on ne les lui verbalise pas. L'enfant sourd risque alors de ne pas être suffisamment « nourri de mots » dans ces instants du quotidien où se loge justement le plaisir du langage sans enjeu et sans pression. Le temps de repas réunit de nombreuses conditions défavorables pour l'accès à la compréhension lorsqu'on souffre de perte auditive : l'environnement sonore est souvent bruyant (manipulation de la vaisselle et des services, hotte d'aspiration ou fonctionnement d'appareils ménagers divers), les conversations se chevauchent et s'entrecroisent sans lais-

ser le temps à la personne sourde d'identifier les prises de parole, la lecture labiale est parasitée par les gestes d'alimentation, enfin, la personne sourde se trouve confrontée à une double tâche entre repas et échange conversationnel. Il n'est pas rare que cette dernière se renferme sur elle-même dès que le nombre de convives à table ne permet plus de suivre les échanges.

Dans notre pratique, nous sommes amenés à devoir travailler avec parents et enfant sur les règles régissant les temps de repas, lorsque la qualité des échanges communicationnels familiaux ne permet pas les ajustements nécessaires. Ce n'est pas parce que l'enfant présente un handicap que le parent doit être plus conciliant et accepter des comportements qui ne le seraient pas pour un autre enfant. Les parents sont parfois démunis face au handicap de leur enfant et ne savent plus comment réagir, un peu comme s'ils avaient perdu le « mode d'emploi ». Il peut sembler alors plus simple, par exemple, de laisser l'enfant choisir ce qu'il veut manger plutôt que de tenter de lui inculquer des règles. Nous observons également des difficultés récurrentes dans le domaine de l'oralité alimentaire : difficultés à l'introduction des morceaux ou à la diversification alimentaire. Si ce thème est encore peu documenté dans la littérature, il semblerait que le développement de l'oralité alimentaire de l'enfant sourd puisse être contrarié. Ainsi, Dumortier (2018) a pu mettre en évidence une corrélation entre surdité et oralité alimentaire, notamment avec des difficultés plus fréquentes de succion à la naissance, de passage à la cuillère ainsi que d'introduction des morceaux. L'oralité alimentaire et l'oralité verbale sont indissociables et se construisent conjointement (Thibault, 2007). La perte auditive ayant des répercussions quasi inévitables sur le développement de l'oralité

verbale de l'enfant, nous pouvons alors nous poser la question des répercussions de la perte auditive sur l'oralité alimentaire. Comment dès lors permettre au jeune enfant sourd de bénéficier des atouts du temps de repas ?

### **Accompagnement du temps de repas**

La ritualisation du temps de repas permet la mise en place d'un cadre stable dans lequel l'enfant pourra repérer les différents éléments et accéder au sens. Il pourra également s'approprier plus aisément les différentes actions nécessaires à son autonomisation. Ainsi au goûter du matin, chaque enfant sait où se trouve sa place, récupère son goûter dans son sac et s'adresse à l'adulte référent de sa table pour obtenir de l'eau ou demander de l'aide. Les moyens de communication privilégiés de l'enfant sont connus de l'adulte (Langue des Signes Française, Français Signé, Langue Parlée Complétée, etc.), les échanges sont donc possibles. Lors du repas de midi, les groupes sont fixes et les enfants mangent toujours à la même table, encadrés par les mêmes adultes. Là encore, des repères stables permettent une meilleure lecture de l'environnement. L'enfant sourd peut alors utiliser son énergie pour apprendre et échanger plutôt que d'essayer de devoir anticiper et comprendre ce qu'on attend de lui.

Que ce soit lors des goûters ou du dîner, le rôle de l'adulte ne se limite pas à assurer le bon déroulement du temps de repas, il est également de favoriser les interactions ainsi que les échanges avec et entre les enfants. Il est en effet primordial que l'enfant puisse expérimenter la dimension sociale du repas. Pour cela, l'adulte doit instaurer un climat agréable, initier des sujets de conversation, les maintenir et les relancer. Il doit égale-

ment être attentif à ce que chaque enfant sente inclus dans les échanges et prenne du plaisir à y participer. Ce sont dans ces conditions que l'enfant va vouloir à son tour initier des échanges tout en apprenant à respecter les règles communicationnelles.

Les professionnels encadrant le temps de midi sont entendants ou sourds. Il est important que l'enfant sourd puisse être au contact d'adultes sourds afin de pouvoir se projeter dans le futur en tant qu'individu présentant une particularité. L'enfant doit également apprendre à adapter son mode de communication à la personne en face de lui. Ainsi il comprendra progressivement que l'adulte sourd ne l'entend pas forcément s'il l'appelle et que lui toucher le bras afin d'obtenir son attention sera plus efficace que de crier.

Manger avec ses pairs favorise l'autonomie et la diversification alimentaire : « il mange la salade, donc je peux essayer aussi, cela ne doit pas être mauvais ». Sur les temps de midi, les adultes mangent avec les enfants, les intégrant ainsi dans un répertoire social élargi et renforçant la notion de temps de partage. Il ne suffit pas de dire à l'enfant qu'un aliment est bon ou mauvais, il faut l'inciter à goûter par l'exemple. Ceci est d'autant plus important avec les enfants présentant des troubles de l'oralité. Aussi, en voyant l'adulte manger, l'enfant sait qu'il n'y a pas de danger et que l'aliment peut être consommé. L'enfant a parfois besoin de prendre et toucher l'aliment, le sentir, l'observer afin de se l'approprier. Ce passage peut s'avérer nécessaire pour certains enfants, avant que ceux-ci n'utilisent les services. Il est alors important d'accompagner l'enfant à travailler sa motricité fine (pince de la main), et ainsi pouvoir être à l'aise, plus tard, avec le maniement des ustensiles. La prise d'autonomie peut passer par ce biais.

Il revient aux professionnels de lâcher prise face aux règles de l'art de manger et ainsi permettre à l'enfant d'aller à son rythme, tout en lui montrant les gestes attendus.

***Il revient aux professionnels de lâcher prise face aux règles de l'art de manger et ainsi permettre à l'enfant d'aller à son rythme, tout en lui montrant les gestes attendus.***

Une fois par semaine, les enfants participent à un atelier cuisine afin de préparer ensemble le goûter de l'après-midi. La recette est expliquée aux enfants, les ingrédients sont touchés, sentis, goûtés et les différentes étapes sont réalisées en guidance. On attache de l'importance sur le rendu visuel de l'assiette. Aussi la tartine de fromage frais ressemblera à un lapin ou la poire aux bâtonnets chocolatés aura tout du hérisson. En participant activement à la préparation du goûter, l'enfant se l'approprie et sera plus enclin à déguster de nouveaux goûts. Une version illustrée de la recette est insérée dans le classeur de l'enfant à l'intention des parents.

Pour certains enfants, le moment du repas ne s'apparente pas au plaisir. Cet instant peut être vécu sans intérêt lorsqu'il n'y a pas ou peu d'appétence à l'alimentation. L'acte en lui-même peut également être appréhendé avec une sensation désagréable lors de troubles de la déglutition ou lors d'impossibilité à se nourrir seul. Dans ce cas, afin de donner un cadre sécurisé à l'enfant, un accompagnement spécifique et individuel peut être nécessaire selon les possibilités de ce dernier avec une adaptation de la texture (repas mixé lisse ou coupé en petits morceaux), voire dans certaines situations, avec l'utilisation d'une sonde en-

térale pour l'administration d'une alimentation liquide selon décision médicale. Dans tous les cas, l'enfant participe au temps de repas avec les autres enfants. Il peut alors s'imprégner de la dynamique du groupe et interagir avec ses pairs et les adultes présents. L'adulte accompagnant favorise la notion de plaisir et d'échanges par tous les moyens à sa disposition.

### Conclusion

L'accompagnement des enfants durant un temps de goûter ou de repas ne se limite pas au « nourrissage » et à la surveillance. L'enfant va développer de nombreuses habiletés indispensables à son épanouissement s'il est bien accompagné. Lorsque ce dernier présente un handicap, il est du rôle du professionnel de lui offrir un cadre et un environnement favorisant le développement de ses habiletés motrices, relationnelles et communicationnelles. Pour l'enfant sourd, cela passe notamment par une adaptation

des moyens de communication. Dans tous les cas, cela passe par l'instauration d'un climat stimulant et d'un sentiment de plaisir.

### Références

- Dumortier, C. (2018). *Surdité et oralité alimentaire chez le jeune enfant: quels liens?* [Mémoire en vue de l'obtention du Certificat de Capacité d'Orthophoniste, Université de Lille]. <http://pepite.univ-lille2.fr/notice/view/UDSL2-workflow-10655>
- Dupuy, A., & Rochedy, A. (2018). Socialisations alimentaires et pratiques rituelles durant la petite enfance. *Anthropology of food* [en ligne]. <http://journals.openedition.org/aof/8253>
- Liu, Y. H., & Stein, M. T. (2013). Comportements alimentaires des nourrissons et des jeunes enfants et impact sur le développement psychosocial et affectif. *Encyclopédie sur le développement des jeunes enfants* [en ligne]. <http://www.enfant-encyclopedie.com/alimentation-enfant/selon-experts/comportement-alimentaire-des-nourrissons-et-des-jeunes-enfants-et>
- Thibault, C. (2007). *Orthophonie et oralité: la sphère oro-faciale de l'enfant*. Masson.



*Sophie Collet*  
Éducatrice spécialisée et coordinatrice du groupe socio-éducatif de l'ECES  
[sophie.collet@vd.educanet2.ch](mailto:sophie.collet@vd.educanet2.ch)



*Isabelle Pulfer*  
Logopédiste spécialisée en surdité et coordinatrice du secteur petite enfance de l'ECES  
[Isabelle.pulfer@vd.educanet2.ch](mailto:Isabelle.pulfer@vd.educanet2.ch)